

Persévérer dans nos luttes

Le 17 mars, plus de 30 000 retraités, à l'appel de huit organisations syndicales et associations ont démontré leur capacité à se rassembler. Ils se sont mobilisés pour exprimer leur indignation, leur révolte et porter leurs revendications spécifiques auprès du Gouvernement et de ceux qui les oppriment chaque jour un peu plus.

Dans la continuité des puissantes luttes de 2014, tout indique, que nos forces militantes ont préparé avec intérêt ce temps fort de mobilisation. À l'aide d'une communication conséquente au plus près des retraités et dans les médias, du sérieux appui du mémorandum unitaire, d'interpellations d'élus et représentants de l'État, d'une multitude d'échanges, de moments privilégiés de vie syndicale, plus de cent rassemblements et manifestations ont eu lieu. Le constat est que dans la quasi-totalité des départements, nos engagements respectifs dans la Cgt ont favorisé les décisions collectives, à la recherche de l'unité chaque fois que possible, pour passer du dire au faire.

Rappelons sans cesse que tout va bien pour le CAC 40 et ses actionnaires. Les démonstrations arithmétiques et médiatiques, au soir du 17 mars, pour tenter de faire croire que les retraités perdent au final très peu de pouvoir d'achat, sont fort mal perçues par

celles et ceux qui vivent si difficilement le quotidien.

Alors, nous devons donner du sens à l'ensemble de ce qui se construit.

Les résultats de l'enquête menée par notre magazine *Vie Nouvelle* désavouent les arguments de nos contradicteurs. Ils apportent précisions et perspectives sur la situation des retraités : les régimes de retraite et le niveau des pensions, le logement, l'accès aux soins, le développement et la proximité de services publics, le droit aux vacances, à la culture, le reste à vivre, etc. Cela ouvre des pistes claires pour affiner nos repères revendicatifs.

En ce moment, le Sénat examine le projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement. Notre UCR-CGT a alors réaffirmé par courrier nos exigences au regard de cette loi et de son financement par la Sécurité sociale.

Le 9 avril, journée de mobilisation interprofessionnelle et intergénérationnelle, est la prochaine étape pour toutes celles et ceux qui ont décidé de tourner résolument le dos à l'austérité. Osés, offensifs, visibles et lisibles, les retraités y sont attendus massivement! ■

SOMMAIRE

ÉDITO : PERSÉVÉRER DANS NOS LUTTES

1895 - 2015 : LA CGT A 120 ANS
DES 120 ANS DE LA CGT AU SYNDICALISME
RETRAITÉ : UNE HISTOIRE POUR MIEUX AGIR
AUJOURD'HUI p. 2

EUROPE : LE BIEN VIEILLIR AU FÉMININ p. 4

VIE NOUVELLE : 5 NOVEMBRE 2015, LA RENCONTRE
DES DIFFUSEURS p. 5

INFOS ET BRÈVES p. 6

MARIE-PAULE POUSSIER
MEMBRE DU BUREAU DE L'UCR



CONNAÎTRE HIER POUR COMPRENDRE AUJOURD'HUI ET ÊTRE PLUS FORT DEMAIN!

La revue de l'institut d'histoire sociale a publié un article d'Henri CHEVE consacré à l'histoire de l'UCR. Il montre avec clarté pourquoi l'allongement de la durée de vie, donc de la durée de la retraite, impose une adaptation de notre syndicalisme s'il veut être celui dont les 15 millions de retraités ont besoin. (p. 2-3)

Des 120 ans de la Cgt au syndicalisme retraité : une histoire pour mieux agir aujourd'hui !

Présente, offensive, dérangeante, demain comme hier

Ces 120 ans de luttes syndicales, sous le drapeau de la Cgt, ont façonné l'histoire sociale de notre pays. Cet anniversaire est célébré tout au long de l'année en France avec une série d'initiatives.

L'histoire de notre confédération fait partie de l'histoire de la lutte des classes en France. Face à un patronat et des forces réactionnaires qui tentent en permanence d'imposer des régressions sociales, la Cgt a été le fer de lance qui a permis aux travailleurs d'améliorer leurs conditions de vie et a fait avancer le progrès social. Il nous faut ensemble bâtir une Cgt lucide sur les enjeux et difficultés, et capable de relever le défi, de se tourner vers l'avenir en termes de conquêtes sociales et de syndicalisation de masse.

La question de la transmission est aujourd'hui décisive. Elle ne se fera pas sans répondre aux questions du présent, sans s'appuyer sur les expériences passées, les réussites, les difficultés voire les échecs des générations précédentes.

UNE CÉLÉBRATION SOUS FORME DE LUTTE

Célébrer cet anniversaire dans le contexte social difficile d'aujourd'hui a un sens. Ceci malgré la régression sociale qui fait craindre

l'avenir, incite à l'individualisme et fait parfois douter les salariés de l'utilité de la lutte.

Face au désarroi, à la désespérance des salarié-es ou retraité-es, il convient de rappeler comment la force de l'action patiemment construite, organisant et unifiant les salariés a permis de faire face à des adversaires puissants et ainsi renverser des montagnes, faire basculer l'Histoire dans l'intérêt des peuples.

MONTRER TOUTES LES FACETTES DE L'ACTIVITÉ DE LA CGT

Le 4 mars dans le patio de la confédération est lancée la célébration de cet anniversaire. Les objectifs fixés sont ambitieux. Marquer l'année d'initiatives sur tout le territoire illustrant 12 aspects de l'activité de la Cgt sous des formes diverses (colloques, conférences, théâtre, films...):

Après l'initiative de l'UCR le 3 juin en direction des femmes retraitées, dès le 5 mars dans le cadre de la journée des droits de la femme,

en avril, le travail sera au cœur des débats,

le 1^{er} mai donnera une résonance particulière au combat de la Cgt pour la paix, la solidarité entre tous les travailleurs du monde et pour l'unité,

en juillet, le sport à l'occasion du Tour de France,

septembre: L'UD du Gard débatera de l'unité syndicale,

le 15 octobre, journée de commémoration de l'acte fondateur de la Cgt.

Le 5 novembre, l'Union confédérale des retraités réunira 600 militants, diffuseurs du journal *Vie nouvelle* à Montreuil. La matinée sera consacrée à un débat sur la presse syndicale de la Cgt et la bataille des idées.

L'année des 120 ans sera clôturée par une grande fête tournée vers la jeunesse. ■

HÉLÈNE SALAÜN

Connaître hier pour comprendre aujourd'hui et être plus fort demain !

La revue de l'institut d'histoire sociale a publié un article d'Henri Chevé consacré à l'histoire de l'UCR. Il montre avec clarté pourquoi l'allongement de la durée de vie, donc de la durée de la retraite, impose une adaptation de notre syndicalisme s'il veut être celui dont les 15 millions de retraités ont besoin.

Nous n'avons pas encore trouvé la réponse à cet enjeu :

300 000 syndiqués retraités représentés au congrès de mars 1982, dont 200 000 pour le secteur public et nationalisé. L'objectif affiché est d'atteindre les 500 000 !

33 ans après, 115 000 syndiqués retraités CGT alors que le nombre de retraités a beaucoup augmenté.

La continuité syndicale est essentielle, mais elle ne répondra pas à elle seule aux objectifs de syndicalisation des retraités.

Pour être le syndicalisme d'adhérents et non de représentation,

1895 - 2015 : LA CGT A 120 ANS !

comme l'entend la Cgt, il faut gagner des milliers de syndiqués. Pour cela il faut faire vivre le syndicat, prendre en compte les besoins, construire et défendre les revendications, avec les retraités là où ils vivent.

L'avenir de notre syndicalisme est en jeu ! Osons bousculer nos habitudes, desserrons les freins, surmontons les hésitations et ensemble rénovons, consolidons et améliorons l'édifice syndical pour l'ouvrir aux millions de retraités d'aujourd'hui et de demain.

Nous présentons ici un extrait de l'article d'Henri Chev  paru dans les cahiers de l'Institut CGT d'histoire sociale. Vous retrouverez prochainement son intégralité sur le site de l'UCR : www.ucr.cgt.fr ■

Un début d'histoire du syndicalisme retraités

En juin 1967, au 36^e congrès de la Cgt, dans une résolution reprenant l'ensemble des préoccupations et revendications des retraités, est décidé « que soit créée dans chaque syndicat et Union locale, une section de retraités et que chaque Union départementale et Fédération impulse ses organisations par la création d'une commission ». La Cgt prend ainsi en compte l'évolution du rapport de force dans le pays, le poids de plus en plus important des retraités et la nécessité de les rallier au combat de masse et de classe dont ils semblent s'écarter comme en témoigne leur glissement électoral vers le gaullisme depuis 1958.

AVANT 1969

Seuls, depuis la fin du XIX^e siècle, les Cheminots et les Mineurs, puis à la Libération, les Électriciens-gaziers organisent leurs retraités en sections particulières au sein de leur fédération. Par contre, la prise en compte des préoccupations de la grande masse des retraités est laissée aux soins de l'Union nationale des vieux travailleurs de France.

Cette association est créée après la Libération par l'Union syndicale de la région parisienne pour fédérer les retraités. Si la dimension revendicative n'est pas absente, elle est fondée à l'origine pour pallier la misère des anciens, et organise essentiellement des activités conviviales.

En 1969, le contexte a changé. Il est marqué par les conquêtes de 1945 (Sécurité sociale et Régime général de retraites), la mise en œuvre progressive des retraites complémentaires qui seront généralisées en 1972 et l'allongement de la durée de vie en bonne santé.

DE 1969 À 1982

Dans cette période, quatre conférences de l'UCR affinent les revendications des retraités, dont le socle est le droit à la pension normale à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes. Sans oublier les questions de pouvoir d'achat et de revalorisation des pensions, de l'accès aux soins ainsi que des conditions d'existences (logements, transports, loisirs, etc...).

La période est marquée par une participation importante des retraités aux luttes des actifs. Avec notamment le coup d'éclat qu'a été le rassemblement à Paris le 10 mars 1981 de 100 000 retraités, préretraités et veuves pour l'ensemble de leurs revendications dont la retraite à 60 ans. En mai-juin 1981, paraît le premier numéro de *Vie Nouvelle*, magazine de l'UCR dont le tirage atteindra 32 000 exemplaires dès le numéro 3. Cette même année, l'association Loisirs et solidarité des retraités est créée.

LE CONGRÈS CONSTITUTIF DE 1982 ET LA SUITE

La 5^e conférence nationale consacre l'UCR comme organisation spécifique des retraités dans les statuts de la Cgt. Ceci intervient au lendemain de la victoire de la gauche à l'élection présidentielle et avec un certain nombre de mesures phares : la retraite à 60 ans, le minimum vieillesse revalorisé de 55 %, l'augmentation des retraites. L'UCR

reste lucide dans l'évocation de la situation générale car les revendications demeurent nombreuses.

L'allongement de la durée de vie qui s'est accrue en un demi siècle (de 1930 à 1980) est une bonne nouvelle. Toutefois cela implique un autre regard sur la société et le besoin d'être attentif à la place et au rôle que doivent y prendre les retraités. Leur expérience, socialement utile, est une source de richesse pour les temps à venir.

Il faudra attendre les congrès de Tours (2003) et de Dijon (2007) pour que la question de la place et du rôle des retraités dans la société soit reprise par l'UCR qui développera, le concept d'une société pour tous les âges.

QUELLE ORGANISATION

Les effectifs de syndiqués annoncés lors du congrès de mars 1982 sont de 300 000 dont 200 000 pour le seul secteur public et nationalisé. Les difficultés rencontrées dans le secteur privé sont d'abord dues au fait que la Cgt ne s'est pas intéressée à ce secteur avant la création de l'UCR.

LA LOCALITÉ EST AU RETRAITÉ CE QUE L'ENTREPRISE EST AU TRAVAILLEUR

Jean Dubois, dans un rapport du Conseil national rappelle qu'« il ne s'agit pas de remettre en cause les sections professionnelles à la condition essentielle qu'elles n'estompent pas la nécessité de la section interprofessionnelle, qu'elles ne ravalent pas celles-ci au simple rôle d'organisation de retraités isolés. »

AUTRES DONNÉES POUR L'UCR

L'UCR a contribué à assurer la présence de la Cgt sur les questions de l'autonomie. Celles-ci relèvent bien du champ d'intervention confédéral et non de celui de l'UCR. La fin de vie ne résulte pas de l'état de retraité mais de celui d'être vivant.

Concernant l'unité syndicale, l'UCR a toujours promu le dialogue

1895 - 2015 : LA CGT A 120 ANS !

avec les autres organisations syndicales représentatives des retraités. Une intersyndicale se réunit avec des bonheurs divers. Elle permet de maintenir le contact dans l'intérêt des retraités. Au plan international, l'UCR est affiliée à la Ferpa, organe des retraités de la CES.

POUR CONCLURE

Le dernier congrès de l'UCR à Saint-Etienne, a proposé à la Confédération la tenue d'une conférence nationale confédérale pour examiner la place et le rôle des retraités dans la société et dans la Cgt et les

formes d'organisation qui en découlent. S'ouvrira, alors, une nouvelle page d'histoire! ■

EUROPE

Le bien vieillir au féminin

Le SPI CGIL (syndicat de retraités de la CGIL italienne) de la région des Pouilles organisait, le 17 mars à Bari, une initiative importante dans le cadre du 8 mars, journée internationale du droit des femmes. 300 personnes ont débattu sur le thème: vieillir en bonne santé quand on est une femme.

Un film illustrant le sujet de cette journée a été présenté: « tra cinque minuti in scena » (en cinq minutes sur scène). Émouvant, drôle, tendre, poignant, il raconte l'histoire d'une actrice devant concilier son travail de comédienne et l'accompagnement de sa mère âgée ayant perdu son autonomie. On y comprend bien les difficultés auxquelles se heurtent les femmes dans ces conditions. Et combien cette situation peut peser sur leur état de santé physique ou morale.

En effet, presque partout en Europe, et sans doute dans le monde, ce sont surtout les femmes qui accompagnent les personnes âgées, les enfants, les personnes handicapées. En Italie, les services publics ou privés sont quasiment inexistantes. Et les femmes sont contraintes à faire face. Elles s'arrêtent de travailler ou jonglent avec les horaires, la famille.

Vieillir en bonne santé, quel bon programme! Pas si facile que ça pour les femmes en Europe. Dans la quasi-totalité des pays européens,

l'espérance de vie est plus grande pour les femmes que pour les hommes. En revanche, l'espérance de vie en bonne santé est moins bonne pour les femmes. Les conditions de vie et de travail, les salaires et les pensions, la maternité, la crise, l'accompagnement des personnes fragiles produisent de grandes inégalités entre les femmes et les hommes, en particulier sur la santé.

« L'espérance de vie en bonne santé est moins bonne pour les femmes. »

Bien vieillir suppose des mesures qui concernent les femmes en tout premier lieu, du fait de leur rapport au travail. C'est d'abord et avant tout, avoir les moyens de vivre dignement, bien inséré dans la vie sociale. C'est une bonne prévention tout au long de la vie, tant en matière sociale que de santé, dans la société ou à l'entreprise. C'est une prise en charge solidaire en cas de perte d'autonomie, pour laquelle les femmes sont particulièrement concernées. Ce sont les plus nombreuses à avoir besoin de cette aide, ce sont les « aidantes » et ce sont les salariées de ces métiers peu formées, peu qualifiées, mal rémunérées.

Les femmes, les retraités, les personnes âgées et les familles ont besoin de services de soins de longue durée de qualité, à domicile ou en établissement, auquel chacun aura accès. Le financement doit émaner de la solidarité nationale. Les professionnelles doivent être bien formées, en nombre suffisant et correctement rémunérées. La Ferpa est porteuse de ces revendications.

Gagner ces services, c'est l'objectif de l'**initiative citoyenne européenne** (ICE), engagée par la Ferpa, pour un nouveau droit universel de compensation de la perte d'autonomie quel que soit l'âge, financé par la solidarité nationale. Rejetée une première fois, elle sera présentée à nouveau en juin à la nouvelle Commission européenne. Un travail important a été fait pour obtenir son accord. Les femmes, salariées ou retraitées, ont bien des raisons spécifiques pour s'engager dans cette bataille.

L'action pour le droit des femmes, salariées ou retraitées concernent au premier chef, les femmes, bien entendu. Mais cette bataille concerne l'ensemble du monde salarié et retraité, et le syndicalisme dans son ensemble. C'est la bataille du bien vivre et bien travailler pour bien vieillir. ■

FRANÇOISE VAGNER

Présidente du Comité des femmes de la Ferpa

5 novembre 2015, la rencontre des diffuseurs

Ce sera la troisième du nom et comme les précédentes elle a pour objectif de souligner, valoriser le rôle de tous nos diffuseurs.

Il n'est nul besoin aujourd'hui de revenir sur la nécessité de lire CGT. Nous mesurons toutes et tous la place, le rôle et l'utilité de notre magazine pour faire partager la conception que nous avons de la société, faire prendre conscience des enjeux auxquels nous sommes confrontés et, au bout du compte, développer les luttes et renforcer notre syndicalisme CGT retraités.

À chaque adhérent son abonnement à *Vie Nouvelle*. C'est l'objectif que nous nous sommes fixés. Avec une première étape: 75 000 abonnés à la date du 5 novembre, soit 7 adhérents sur 10 abonnés à *Vie Nouvelle* (au lieu de 6 actuellement).

Gagner la progression de la diffusion de notre magazine est l'affaire de toutes et de tous. **C'est donc aussi celle de tous nos diffuseurs dont le rôle est à cet égard irremplaçable.**

D'où l'importance de s'assurer de leur participation le 5 novembre prochain.

Pour ce faire, le bureau de l'UCR a décidé d'organiser des rencontres régionales de tous les responsables à la diffusion de chaque USR et de l'ensemble des diffuseurs concernés. Ce sera par exemple le cas le 3 juin à Lyon ou le 10 juin à Limoges.

C'est dans cet état d'esprit qu'une rencontre a eu lieu, à Marseille, le 25 mars dernier avec les camarades des Bouches-du-Rhône. Ces derniers ont élaboré un fichier comparatif entre les adhérents et les abonnés à *Vie Nouvelle* de chacune de leur section syndicale. Cela



leur a permis de mesurer la marge de progression qui est la leur tant du point de vue du renforcement que de l'abonnement à *Vie Nouvelle*. En effet, si de nombreux adhérents ne sont pas abonnés à *Vie Nouvelle*, un certain nombre de lectrices ou de lecteurs ne sont pas adhérents.

Ce qui ouvre bien des perspectives dans les Bouches-du-Rhône comme partout ailleurs.

Alors, rendez-vous le 5 novembre! ■

RICHARD ROUGER

Vie nouvelle

MAGAZINE DE L'UNION CONFÉDÉRALE DES RETRAITÉS CGT

Je m'abonne !

12 €

6 numéros

Nom et prénom :

Adresse :

Dernière profession :

Renvoyer ce bulletin accompagné du règlement (12 €)* à Vie nouvelle, 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre ■

* Offre réservée aux nouveaux abonnés

BON ANNIVERSAIRE

Il y a 120 ans que les frères Lumière tournaient leur premier film, marquant la naissance du cinéma. En 1895, Louis Lumière met au point une nouvelle invention : le Cinématographe, à la fois caméra et projecteur. Ce sera la possibilité de voir des films sur grand écran. L'américain, Thomas Edison, avait déjà inventé en 1891 la première caméra de cinéma (le Kinétographe), un appareil qui permettait de voir des films, mais individuellement (le Kinétoscope).



STANDARD & POOR'S : UNE AGENCE DE NOTATION CONDAMNÉE.

L'agence Standard & Poor's vient d'être condamnée pour avoir menti à ses clients sur ses critères de notation concernant les fameux "subprimes" dans le but d'augmenter ses parts de marché. Il a fallu attendre six ans après la crise financière de 2008 pour que l'autorité de contrôle des marchés financiers et la justice américaine sanctionnent Standard & Poor's.

COMMISSION EUROPÉENNE

La Commission européenne a l'intention d'ouvrir une enquête approfondie sur le commerce électronique, dans le cadre de sa politique visant à faire tomber les barrières commerciales et à favoriser les échanges transfrontaliers au sein de l'Europe, a annoncé, Margrethe Vestager, la commissaire européenne à la Concurrence. Selon elle, trop de freins au développement de ces ventes en ligne subsistent encore !

CINQ PESTICIDES CLASSÉS CANCÉROGÈNES PAR L'OMS

Cinq pesticides, dont l'un des plus utilisés au monde l'herbicide Roundup de la société Monsanto, ont été classés cancérogènes « probables » ou « possibles » par l'agence du cancer de l'Organisation mondiale de la santé, vendredi 20 mars.

UNE CAMPAGNE VIDÉO POUR PROMOUVOIR LA TÉLÉMÉDECINE

L'intérêt de la télémédecine, autrement dit de la possibilité technologique de réaliser un acte médical à distance est de lutter contre les déserts médicaux, dans les secteurs ambulatoires et médico-sociaux, et ainsi améliorer les prises en charge. Mais cette pratique ne risque-t-elle pas d'altérer la qualité de la relation soignants - soignés ? Non, veut rassurer le ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, qui tient à déployer ce dispositif. Il a donc conçu une vidéo, en lien avec le collectif inter associatif sur la santé (CISS), donnant trois exemples des avantages de la télémédecine (égal accès aux soins, qualité du diagnostic, limitation des complications) : Télé AVC Artois-Hainaut (centre hospitalier de Lens), le suivi clinique à domicile de patients insuffisants cardiaques (centre hospitalier universitaire de Caen), la prise en charge de patients détenus au sein d'une unité sanitaire (hôpitaux de Lannemezan).

À voir sur : ciss.org/telmedecine ou : sante.gouv.fr/deploiement-de-la-telemedecine-tout-se-joue-maintenant.

Article paru dans Valeurs Mutualistes MGEN n° 295

L'ACTION DE GROUPE VIENT DE VOIR LE JOUR

Il a fallu attendre longtemps pour voir cette loi votée. Cette nouvelle procédure permettra à des consommateurs s'estimant victimes d'une même fraude de la part d'une entreprise de se regrouper pour obtenir réparation de leur éventuel préjudice. Avant, un consommateur lésé regardait à deux fois avant d'aller tout seul en justice.

Les victimes doivent passer par une des quinze associations agréées par l'État. L'INDESCOSA-CGT en fait partie. Une procédure d'action de groupe simplifiée est prévue lorsque les consommateurs lésés ont subi un préjudice d'un même montant au sein d'un groupe facilement identifiable (fichiers clients ou passagers d'un vol, par exemple). Espérons que l'action de groupe incitera les entreprises à mieux prendre en compte les droits des consommateurs.

Pour en savoir plus, voir les pages pratique de Vie Nouvelle n° 184 (nov-déc. 2014).

BAROMÈTRE OCIRP, LE MONDE ET FRANCE INFO

Le 10 mars dernier, l'OCIRP, le Monde et France Info présentaient les résultats de leur baromètre annuel sur la dépendance :

73,4 % des personnes interrogées ne connaissent pas le coût mensuel de la perte d'autonomie.

Le maintien à domicile plébiscité à 78,7 %.

Près de 80 % des personnes interrogées estiment cependant qu'une réforme pérenne du financement de la perte d'autonomie est nécessaire avant 2017.

53,8 % des personnes interrogées pensent que la famille peut aider au quotidien.



CANCER COLORECTAL : LES PATIENTS PRIVÉS DE TEST DE DÉPISTAGE DEPUIS DÉBUT FÉVRIER.

Il est impossible aujourd'hui de bénéficier d'un test de dépistage colorectal. Les anciens tests ne sont plus en service et les nouveaux indisponibles. Or, ce cancer se guérit, s'il est diagnostiqué tôt. Le problème c'est que les nouveaux tests sont bien plus fiables que les anciens mais ils ne sont pas encore disponibles. Leur arrivée sur le marché est sans cesse reportée.

MALTRAITANCE DE PERSONNES ÂGÉES

La plupart des faits de maltraitance, par action, par omission, sont souvent mis sous silence. Les victimes n'osent se plaindre par peur, honte, découragement... La plupart des maltraitements surviennent au sein de la famille, et « on n'en parle pas ». Des situations qui se produisent au domicile ou en établissement. Un numéro d'appel national a été mis en place pour signaler les cas de maltraitance dont vous êtes victime ou témoin : le 39 77.

CONNAÎTRE LA QUALITÉ DE L'EAU DU ROBINET

Afin de connaître la qualité de l'eau du robinet dans votre commune, consultez le site <http://www.sante.gouv.fr/qualite-de-l-eau-potable.html>. Mais surtout pour votre sécurité n'oubliez pas de laisser couler l'eau du robinet avant de consommer après plusieurs jours d'absence, d'utiliser l'eau froide pour la préparation des boissons et la cuisson des aliments.

CHARLIE HEBDO RÉCOMPENSÉ AUX USA.

Aux États-Unis, *Charlie Hebdo* va être récompensé pour la persévérance dont le journal a fait preuve et son combat pour la liberté d'expression. C'est une société littéraire américaine engagée dans la défense de la liberté d'expression qui rendra hommage en mai au magazine satirique français *Charlie Hebdo* lors d'un gala à New-York.

INFOS - BREVES

TÉLÉCOMS : LES SENIORS MASSIVEMENT VISÉS PAR DES PRATIQUES DOUTEUSES

Selon 60 millions de consommateurs, une quinzaine d'opérateurs de téléphonie abusent des personnes âgées dans toute la France. Cibles d'un démarchage téléphonique habile et insistant, elles se retrouvent abonnées, malgré elles, à l'offre d'un opérateur de téléphonie alternatif. Pour cela, le commercial entretient la confusion avec France Télécom (l'ancien nom d'Orange) et obtient les coordonnées bancaires des victimes dans des conditions parfois obscures.

Voir: <http://www.60millions-mag.com/>



L'AGENCE NATIONALE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (ANAH) VIENT D'ÉDITER UN GUIDE.

Retraité ou pas, on a envie de rester le plus longtemps chez soi. Souvent cela pose des questions d'aménagement du logement. Élaboré avec l'aide d'ergothérapeutes, ce guide pratique de l'Anah vous livre des réponses claires, illustrées d'exemples de travaux simples à faire réaliser dans votre logement, afin de vous sentir mieux chez vous et en toute sécurité. Conseils, astuces, repères sur les coûts, les aides possibles, les contacts des organismes dédiés... Ce guide vous donne l'essentiel des informations pour vous lancer dans un projet de travaux, ou bien pour pouvoir conseiller un proche. Bonne lecture et bonne découverte d'un chez-vous qui avance avec vous. Voir: <http://www.anah.fr/>

À PROPOS DE LA TÉLÉASSISTANCE.

C'est plus de 500 000 personnes qui sont abonnées à un service de téléassistance. Ces dispositifs d'alerte contribuent à faciliter le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap. Leur utilisation rassure l'utilisateur et son entourage.

Selon une étude de l'INC et la CNSA réalisée en 2014, les services de téléassistance testés remplissent uniquement leur fonction première qui est de déclencher une alerte, mais ils demeurent trop limités pour remplir un véritable rôle de relais auprès des personnes fragiles. Par ailleurs, ils ne prennent pas suffisamment en compte la réalité des situations d'usage (impossibilité de converser avec la plateforme si l'utilisateur n'est pas dans la pièce où se trouve la base téléphonique, service inadapté aux personnes avec une déficience auditive, manque de système de détection de chute...). Consultez l'étude sur: <http://www.cnsa.fr/>

Militants - Adhérents



Entre

VOUS

et NOUS

un lien indissociable



partenariat@macif.fr